

COMMISSION CENTRALE DE BEACH VOLLEY

PROCES-VERBAL N°3 DU 24 JANVIER 2009

SAISON 2008/2009

Présents :

Aline GEMISE-FAREAU, Présidente de la CCBV
Dominique REY, Fabrice CHARCHAUDE, Karim LEVY

Assiste :

Patrice MARQUET

Excusés :

Frédéric CROS, Guilhem DEULOFEU

Aline GEMISE-FAREAU remercie Monsieur Fabrice CHARCHAUDE de l'accueil et excuse Monsieur Frédéric CROS ainsi que Monsieur Guilhem DEULOFEU. Elle regrette l'absence d'un représentant DTN.

Elle reprend ordre du jour.

Elle rappelle que les discussions se trouvent dans la suite de la 2ème réunion de la Commission Centrale de Beach Volley et du procès-verbal validé par le Bureau Exécutif notamment en terme de plan de développement.

A cette occasion, Aline GEMISE-FAREAU et les membres de la commission se félicitent de l'acceptation par le Bureau Exécutif et le Comité Directeur Fédéral, après accord de la Commission Centrale Financière, des propositions de la commission en terme de prise en charge des productions audiovisuelles pour les tournois de séries 1A, ainsi que l'allègement des droits pour la création des tournois de série 1 féminin.

Aline GEMISE-FAREAU rappelle l'ordre du jour à suivre :

- Plan de développement 2009/2012
- Organisation sportive
- Calendrier du France Beach Volley Tour 2009
- Cahier des charges techniques du Beach Volley Parc
- Aménagements du Règlement Général du Beach Volley 2010
- Point sur les priorités
- Questions diverses

Plan de développement 2009/2010 : reprise de la suite de la dernière réunion de la commission, sur le thème de la communication.

Karim LEVY est en charge de cet aspect, précise les priorités.

Son constat : actuellement le site de la fédération n'offre que peu de visibilité sur les actualités et le fonctionnement du Beach volley fédéral, il déplore que l'outil ne soit pas non plus valorisant d'où la nécessité de développer l'image du Beach volley et ses actualités sur le site Internet dès cet hiver.

La communication est définie selon les objectifs suivants :

- améliorer la perception des acteurs du Volley-Ball et du Beach Volley, tant dans son intérêt que dans son fonctionnement (communication interne),
- proposer des produits de communication à un public non volleyeur (communication externe).

Concernant la communication interne, les supports de communication et les contenus existent déjà, mais n'atteignent pas leurs objectifs.

Avec le lancement du nouveau Beach Volley System, il faut cibler une communication particulière envers :

- Les Ligues Régionales
- Les Comités Départementaux
- Les pratiquants

Aline GEMISE-FAREAU demande la définition des outils et le retro planning des actions.

Le séminaire des Présidents de Ligue est un moment à privilégier pour la diffusion des premiers outils de communication.

OBJECTIFS 2009 :

EVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCIE BEACHVOLLEY ET DES PRATIQUANTS

- Communication interne

TOUCHER 80% des acteurs du Volley-Ball et du Beach Volley, un envoi par courrier individualisé avec un coupon réponse est la solution la plus fiable. Un tel envoi représente un coup important, la solution d'un encart dans la prochaine revue sortie en Mars est évoquée et soumise à l'approbation fédérale.

Reste le E-mailing direct aux pratiquants mais cela ne concernera uniquement que les mails saisis donc un public touché réduit à 40 %, toucher au moins 50% des licenciés.

Envoi des documents édités par Karim LEVY et Patrice MARQUET qui devront être prêts à la mi-février pour l'accord fédéral, envoi ou courrier ou mailing lors de la première quinzaine de Mars.

Contenu éditorial : Beach = « pratique sur sable », regroupé toutes les pratiques existantes 2x2, 3x3, 4x4, Etc ...

- Communication externe

Objectifs : toucher, sensibiliser un nouveau public de proximité/

Par l'organisation d'opérations particulières :

- « **un terrain = un tournoi** », animer les lieux de pratiques existants. De série 3 inscrit au BVS, tournoi de jeunes, challenge de clubs.

- « **journée nationale du Beach Volley le 21 Juin** », valoriser les organisations existantes en y associant un message sport et santé ; inviter les villes, les structures privées, les clubs, les Comités Départementaux et les Ligues Régionales à participer ; en mobilisant les médias (presse et radios).

La CCBV recommande l'emploi de stagiaire pour l'organisation de ces manifestations.

Appuyer par une communication via la revue Volley-Ball par une communication spécifique.

La CCBV souhaite une communication spécifique dans la revue dès que possible sur ces sujets.

2010 SOUHAITS :

- Communication interne

Format publi-rédactionnel dans la revue à une date préférentielle.

Objectif, informations décalées pour personnaliser le contact.

- Communication externe

Elargir le panel des pratiquants : Les cibles : Les jeunes - Les femmes - La famille - Les entreprises.

Préconisation :

- Magazine spécifique sable
- Professionnel spécifique « Beach Volley », activité sur sable « en gestion de la communication et des RP ».

• Organisation sportive

- **Challenge de France**

Suite à l'envoi du cahier des charges avec appel a candidature qui a été effectué en début de mois à toutes les Ligues Régionales et Comités Départementaux : Deux candidatures non officielles reçues (par mail), St Jean de Monts et Mulhouse, pour les catégories junior et cadet. Sachant que le projet de Mulhouse interviendrait en même temps que le Challenge de France, l'organisateur est dans l'incapacité de décaler la période définie avec sa municipalité.

Reste à pouvoir le Challenge senior.

- **Inter-Académie**

Monsieur Fabrice CHARCHAUDE fait un point sur cette initiative. Quatre structures ont répondu : BSD, PBV, MBV et le pôle de Toulouse. SandSystem participera aux prochains tournois.

Quelques problèmes d'adaptation et de disponibilité des uns et des autres de part la formule Week-end. Climat très convivial, niveau homogène en masculin, très hétérogène en féminine avec une faible participation.

- **WS séries 13, Grand chelem**

Annonce de la signature du contrat FIVB/FFVB/MCO pour l'olympiade.

Date de rédaction : 03/02/2009

Date d'approbation : Adopté par le Bureau Exécutif N°12 du 10/02/2009

Date de diffusion : 16/02/2009

Auteur : Aline GEMISE-FAREAU

Suivra la mise en place d'une convention de fonctionnement avec le promoteur.

• **Calendrier du France Beach Volley Tour 2009**

Date	LIEU	GENRE		TYPE					confirmé	
		F	M	CF	1A	1B	1C	CC	ou i	no n
Mai										
17-18	GRENOBLE	X						1		1
30-31	DIJON		X					1		1
Juin										
06-07	ORLEANS	X	X					1		1
12,13,14	DIJON		X				1			1
26-27-28	ILE DE RÉ	X	X					1		1
20-21-22	MONTBELIARD	X	X		1					1
Juillet										
01-04	MONTPELLIER	X	X				1			1
17-19	SABLES D'OLONNE		X				1			1
24-25-26	ST JEAN DE MONTS	X	X		1			1		1
Août										
1-2	ST QUAY PORTRIEUX	X	X		1					1
14-15-16										
28-30	VILLEFRANCHE	X	X	1						1

Un état des candidatures est effectué.

Le Comité Départemental du Var, la Ligue Régionale de Côte d'Azur en collaboration avec la société LPGA sont officiellement candidat à l'organisation du Challenge de France.

Mulhouse était potentiellement intéressé à la même date, en y associant un tournoi exhibition, ayant une opportunité forte à la municipalité. La CCBV, cherchant à préserver les intérêts de chacun, recommande au club candidat, l'organisation d'un Challenge jeune, en bordant avant ou après le Challenge de France la partie exhibition.

Les décisions prises par la FFVB concernant les organisations des tournois du France Beach Volley Tour, feront l'objet d'une communication à la signature du Président.

Une relance sera effectuée auprès des prospects.

Dominique REY fait un point de sa visite à l'Ile de Ré, garantissant le sérieux du dossier.

La CCBV valide les dossiers présentés complets et fera suivre au prochain Bureau Exécutif.

Est posée la gestion des nominations de délégué FFVB et des Superviseurs. Au vu des profils de certains membres de la CCBV, il est demandé que là où il y a possibilité, ce profil soit mutualisé, de même pour le poste de Juge – Arbitre et Superviseur afin de réduire les coûts financiers pour la FFVB et les organisateurs.

• **Cahier des charges techniques du Beach Volley Parc**

Jusqu'à ce jour, le projet de cahier des charges des Beach Volley Parc, n'avait reçu de validation, ce qui l'empêche d'être diffusé officiellement. La CCBV demande un délai de relecture et fera part de ses remarques à Patrice MARQUET.

• **Aménagements du Règlement Général des Epreuves de Beach Volley 2010**

Dominique REY expose ses remarques sur le présent RGEBV :

La mise en place de la CCBV conduit à la réécriture de certains articles des RGEBV.

Cette réécriture s'effectuera techniquement en relation avec la Commission Centrale des Statuts et Règlements et les autres commissions concernées.

Il est souhaitable que la partie financière, notamment ce qui concerne l'arbitrage, soit différenciée de ce règlement.

Il interpelle les membres de la CCBV sur les délais de remboursements de frais d'arbitrages.

Par ailleurs, l'activation de la CCBV et les perspectives de développement de la discipline demandent des aménagements sur la forme et sur le fond d'une majorité des articles de la RGEBV, ceux ci concerneront :

Sur le fond en particulier, l'intégration des thèmes suivants :

- la pratique indoor,
- l'organisation d'une nouvelle compétition type « Master » en fin de saison,
- la clarification de la participation de joueurs de nationalité étrangère au CF,
- l'aménagement des formats de matchs.

Dominique REY a dressé la liste des articles susceptibles qui devront être réécrits et pilotera les propositions d'aménagements.

Participation des DOM-TOM au Championnat de France :

Aménager la réglementation générale pour accueillir des équipes des DOM-TOM au Championnat de France en collaboration avec la DTN et la Chargée de mission des DOM-TOM.

• Point sur les priorités

- Académie :

Tous les dossiers de demande de label « Classique » sont validés par la CCBV, notamment trois nouvelles structures.

A savoir, Beach Sport Dijon, Montpellier Beach volley, Paris Beach Volley, SandSystem, GOELO Saint-Brieuc, Touquet Athletic Club.

La CCBV regrette de ne pas pouvoir répondre aux demandes de label Elite pour les Académies suivantes :

Montpellier Beach Volley car le statut de salarié déclaré des cadres techniques ne correspond pas aux informations reçues.

Beach Sport Dijon car le cadre référant ne possède pas encore le niveau de formation requis.

Pour le deuxième cas la CCBV, encourage la structure à engager le processus de formation afin d'obtenir le label pour la saison suivante 2010.

Il est rappelé que le label est donné pour une année et ne peut donc pas intervenir en cours d'année.

Convention académie :

Monsieur Fabrice CHARCHAUDE propose que certains points soient ajoutés à la convention et aux cahiers des charges des Académies, précisant en particulier les relations avec la DTN et la filière Haut-Niveau.

Participation des DOM-TOM au Championnat de France

Pour 2009 il est suggéré que les 2 Wild Card soient attribuées aux équipes des DOM-TOM ayant acquis des points au BVS et ayant participé à au moins une étape en Métropole par exemple (étudier la possibilité avec la DTN et la commission des DOM-TOM).

MCO

Il a été demandé à MCO d'étudier la possibilité d'une collaboration afin de valoriser dès cette saison, la régie logistique et commerciale du France Beach Volley Tour.

La proposition présentée par MCO n'a pu être retenue financièrement.

Divers

Programmation Equipes de France :

La CCBV émet une inquiétude quant à la préparation des équipes dites fédérales au regard des échéances particulièrement précoces du calendrier international 2009.

Monsieur Guilhem DEULOFEU a dressé un constat post-olympique ce qui lui a permis de faire quelques préconisations pour 2009, celles-ci sont transmises à la DTN et filière Haut-Niveau.

Formation EF1 :

De nombreuses questions parviennent aux membres de la commission concernant la formation de cadres en EF1, il semblerait que seul une formation ER soit prévue à Toulouse.

GERLAND :

Après le désengagement particulièrement tardif du promoteur Monsieur Pascal MORIN ; le Comité Départemental du Rhône, le club de l'ASSUL et la Ligue Régionale Rhône-Alpes ont dû, dans l'urgence, organiser une semaine de Beach Volley, des tournois loisirs, de jeunes, 3 x 3 open, ou encore des tournois des entreprises ainsi que le premier tournoi indoor du France Beach Volley Tour les 10 et 11 Janvier au Palais des Sports de Gerland à Lyon.

Tous ont été très satisfait.

La CCBV propose qu'un tournoi d'envergure national du type MASTER ait lieu.

Un engagement dans les prochains jours vis-à-vis de la ville de Lyon pourrait être envisagé en collaboration avec les institutions locales pour l'année prochaine afin qu'une autre discipline ne prenne le créneau.

L'organisation pourrait être proposée mais cette fois a un promoteur sérieux qui ne "plante" pas ces clients.

Une convention type pourrait être étudiée par les services juridiques de la FFVB pour faciliter ces situations.

Licence :

La CCBV souhaite que l'étude en cours de l'aménagement de la licence FFVB tiennent compte des recommandations de développement préconisées par la CCBV.

Clôture de la réunion par une visite des membres de la CCBV à la salle couverte.

Rencontre avec Jean-Pierre FLEUTIAUX :

Evocation de l'organisation de la réunion de la commission CEV à Dijon en Mars (en attente d'attribution par le Conseil d'Administration de la CEV).

Evocation d'organisation européenne pour 2010, St Jean de Monts est candidat à l'organisation du moins de 23.

Prochaine réunion de la CCBV, projetée au mois d'Avril. Date à définir entre les membres de la Commission.

La séance est levée à 17h.

La Présidente
Aline GEMISE-FAREAU



DESTINATAIRES :

Ligues Régionales Métropolitaines et d'Outre-Mer/Comités
Départementaux/Membres du Comité Directeur Fédéral/Membres des
Commissions Centrales/Direction Technique Nationale/Autre diffusion

Date de rédaction : 03/02/2009

Date d'approbation : Adopté par le Bureau Exécutif N°12 du 10/02/2009

Date de diffusion : 16/02/2009

Auteur : Aline GEMISE-FAREAU